Date

*NOM Prénom*

*Adresse*

*N° de contrat*

Tour EDF

Correspondant informatique et libertés

20, place de la Défense

92050 Paris la Défense

Objet : opposition à l’utilisation de mes données à des fins commerciales

Lettre envoyée par courrier avec accusé de réception

Pièce jointe : justificatif d’identité

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous solliciter suite à la pose d’un compteur Linky à mon domicile en date du *XX/XX/XX*, afin de m’opposer à l’utilisation de mes données personnelles, ainsi que la loi et mon contrat le prévoient.

L’article 38 de la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dispose que :

*« Toute personne physique a le droit de s'opposer, (…), sans frais, à ce que les données la concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par le responsable actuel du traitement ou celui d'un traitement ultérieur* ».

La Cour de cassation (Cass. civ. 1ère, 27 septembre 2006, n°05.20156) considère que les recommandations de la CNIL énoncent un ensemble de bonnes pratiques que les professionnels doivent respecter s’ils ne veulent pas prendre le risque que leur traitement soit considéré comme contrevenant à la loi « informatique et libertés ».

De plus, la délibération de la CNIL n°2012-404 du 15 novembre 2012 et sa recommandation du 30 novembre 2015, recommandent au gestionnaire du réseau de distribution et aux fournisseurs de recueillir le consentement « libre, éclairé, spécifique et exprès » des usagers et ce, pour chaque utilisation des données relatives à la courbe de charge.

Par ailleurs, en application de l’article 9 des Conditions Générales de Vente d’EDF :

*« Le client dispose, s’agissant des informations personnelles le concernant :*

*- d’un droit d’opposition, sans frais, à l’utilisation par EDF de ces informations à des fins de prospection commerciale. Lorsque le client exerce son droit d’opposition, EDF prend les mesures nécessaires afin qu’il ne soit plus destinataire des opérations de prospection..»*

Enfin, mon contrat ne précise pas si les « données collectées » correspondent à mes consommations globales et/ou des courbes de charge et prévoit mon autorisation de principe, ce qui n’est pas conforme aux recommandations de la CNIL. Ces clauses ne permettent donc pas de garantir le respect de ma vie privée et ne m’apportent pas les informations suffisantes.

Conformément aux dispositions de l’article 38 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et de ce qui précède, je vous demande de noter que je m’oppose à ce que mes coordonnées, figurant dans vos fichiers, soient utilisées à des fins de prospection.

Je m'oppose également à ce que les données me concernant soient mises à disposition d’organismes extérieurs à des fins de prospection commerciale.

Je vous rappelle que vous disposez d’un délai maximal de deux mois suivant la réception de ce courrier pour me confirmer que vous avez bien pris acte de mon opposition (article 94 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée).

Je vous en remercie par avance et vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

*SIGNATURE*